

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 22 MAI 2019

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le mercredi 22 mai à dix-neuf Heure, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur François DENISSIEUX.

Étaient présents : François DENISSIEUX, Jacques THOMAS, Jean-Pierre JOURDAIN, Olivier SUSINI, Virginie MAS, Michel JEANNOT, Patricia MIQUET, Michelle HUVET, Hervé MASSARDIER, Didier PIGNARD.

Étaient excusés : Gérard EVANGELISTA, Patrick FIORINI, Christiane GUICHERD (pouvoir à Mme MIQUET), Catherine GIORGI (pouvoir à Mme HUVET).

Objet : Rapport d'activité 2018

Monsieur le Président présente le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Murois pour l'année 2018.

Après délibération, à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'activité 2018 du SIM.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 22 mai 2019

Le Président

François DENISSIEUX